

Strasbourg, le 18 décembre 2015

Communiqué de presse

**Insee Flash Alsace N°6
Décembre 2015**

L'effort de recherche partagé entre public et privé

En 2012, le montant total des **dépenses intérieures de recherche et développement** s'élève à **952 millions d'euros** en Alsace.

Cet effort de recherche représente **1,7 % du PIB régional**, classant l'Alsace au 9^e rang des actuelles régions, en dessous du niveau national (2,2 %) et de l'objectif européen fixé à 3 % du PIB.

Les dépenses de **recherche privée** s'élèvent à **534 millions d'euros** en 2012, soit 56 % de l'effort de recherche (65 % au niveau national). Trois branches concentrent la moitié de la dépense des entreprises en Alsace : l'industrie pharmaceutique (21 %), la fabrication de machines et équipements (16 %) et l'industrie automobile (13 %).

Les dépenses de **recherche publique** en Alsace s'élèvent à **418 millions d'euros**, principalement effectuées dans l'enseignement supérieur (51 %) et dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique (34 %).

L'Alsace accueille treize écoles doctorales. Plus de la moitié des publications scientifiques sont réalisées en collaboration internationale et 35 % en collaboration européenne, ce qui classe l'Alsace respectivement au 3^e et au 1^{er} rang des régions.

En cinq ans, les **emplois de conception-recherche** ont progressé de 5 % en Alsace pour atteindre **19 600** en 2011, soit 2,6 % des emplois de la région. Ces emplois sont concentrés en milieu urbain (56 % dans l'aire urbaine de Strasbourg) et les cadres sont majoritaires (66 % des emplois).

Une étude sur le thème de la recherche et de l'innovation, portant sur la région ACAL, est disponible simultanément dans la collection « Insee Analyses Lorraine ».

Publiable le 18 décembre 2015

Contacts presse : Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
veronique.heili@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/alsace>